

DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2022

# PARRAINEZ VOS PROCHES

**antargaz**  
energies

POUR VOUS

Un avoir gaz de  
**200€**  
**OFFERTS**



Un avoir gaz de  
**200€**  
**OFFERTS**  
+ L'installation gratuite  
de la citerne de gaz\*

POUR VOTRE PROCHE

## 5 RAISONS POUR QUE VOTRE PROCHE DEVIENNE CLIENT ANTARGAZ

- 1 L'installation de la citerne de gaz est offerte.
- 2 Il bénéficie d'un prix du gaz compétitif.
- 3 Il peut choisir de mensualiser ses paiements.
- 4 Il peut profiter d'aides pour l'installation d'une chaudière gaz THPE ou d'une PAC Hybride.
- 5 Il a le choix entre des livraisons automatiques ou à son initiative.



\* Offres soumises à conditions.

**antargaz.fr**

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

# COMMENT FAIRE POUR PARRAINER ?

- 1 Remplissez et envoyez** le coupon ci-dessous par mail à : **offresduo@antargaz.com**.
- 2 Votre proche signe** un nouveau contrat de fourniture de gaz propane Antargaz à usage domestique.
- 3 Après le premier plein** de sa citerne, **vous recevrez un avoir gaz de 200€ TTC chacun**.

POUR VOUS

Un avoir gaz de  
**200€**  
**OFFERTS**



Un avoir gaz de  
**200€**  
**OFFERTS**  
+ L'installation gratuite  
de la citerne de gaz\*

POUR VOTRE PROCHE

**PLUSIEURS PROCHES À NOUS RECOMMANDER**  
Pour en savoir plus, contactez le :

**0 805 509 509** Service & appel gratuits

(du lundi au vendredi de 8h à 19h)

## RECOMMANDEZ ANTARGAZ À L'UN DE VOS PROCHES EN NOUS RETOURNANT CE COUPON PAR E-MAIL



### Vous

Nom : .....  
Prénom : .....  
Code client (obligatoire) : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....

### Votre proche

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....

- Je souhaite recevoir de la part d'Antargaz des actualités et offres promotionnelles concernant ses produits et services dans le domaine de l'énergie.

Date : .....

**Signature du parrain Antargaz (vous) :**

**Article 1 :** La société Antargaz, S.A.S au capital de 7 749 159€, dont le siège social est situé Immeuble Reflex, Les Renardières, 4 Place Victor Hugo, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 572 126 043 ; organise l'opération « Opération parrainage Antargaz ».

**Article 2 :** L'opération se déroule du 01/06/2022 au 31/12/2022.

**Article 3 :** Cette opération est réservée aux clients de la société Antargaz (parrains) ayant signé un contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique de la marque Antargaz et dont le premier plein de la citerne a déjà été réalisé lors de l'établissement du bon de parrainage. Le parrain recommande la société Antargaz à une personne de son entourage (filleul) pour un contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique. Le filleul doit souscrire un nouveau contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique de la marque Antargaz, avec une nouvelle implantation de cuve de gaz. (Sont exclus de la présente opération les filleuls déjà clients de la société Antargaz, les contrats signés alors que la cuve est déjà en place, lors de rachat de maison, ainsi que les échanges de cuves chez un client déjà existant). Si le filleul souscrit un contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique de la marque Antargaz, entre le 01/06/2022 au 31/12/2022, le parrain et le filleul recevront respectivement, après réalisation du premier plein de la citerne du filleul, un avoir de 200€ TTC à déduire de leur

prochaine livraison de propane.

**Article 4 :** Le parrain adresse à la société Antargaz ses coordonnées et celles de son filleul à l'aide du coupon prévu à cet effet. Le parrain s'engage à ne fournir à la société Antargaz les informations personnelles du filleul qu'avec l'accord de ce dernier.

Les avoirs de 200€ TTC seront adressés après souscription du contrat et réalisation du premier plein de gaz chez le filleul, ce premier plein devant intervenir dans les six mois suivant la signature du contrat de fourniture de gaz par le filleul d'un contrat de marque Antargaz. Pour pouvoir donner lieu à l'envoi des avoirs, la date de réception du coupon de parrainage chez Antargaz devra être antérieure à la date de signature du contrat de fourniture de propane du filleul.

**Article 5 :** La société Antargaz se réserve le droit de modifier sans préavis tout ou partie du présent règlement.

**Article 6 :** Le simple fait de participer à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation de celui-ci seront tranchées par la société Antargaz.

**Article 7 :** Vos données personnelles sont traitées par nous, Antargaz, dont l'adresse est 4, place Victor Hugo 92400 Courbevoie, agissant en qualité de responsable de traitement,

conformément à la réglementation européenne et française applicable en matière de protection des données. Le Délégué à la Protection des Données (DPO) est joignable à l'adresse [dpo@antargaz.com](mailto:dpo@antargaz.com). En remplissant le formulaire et en envoyant les documents contractuellement requis pour assurer votre participation à notre jeu/offre promotionnelle, vous consentez à ce que nous traitions et collectons vos données personnelles. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Si vous ne fournissez pas les données requises, vous ne pourrez pas participer à notre jeu/offre promotionnelle. Les données à caractère personnel vous concernant sont transférées à nos services marketing et communication et seront immédiatement supprimées une fois le jeu/offre promotionnelle arrivé à terme ou seront conservées pour une durée maximum de 3 ans si vous ne vous êtes pas opposé à l'utilisation de vos données à des fins de prospection commerciale. Ce délai pourra être supérieur en cas de risque contentieux afin d'assurer la défense de nos intérêts. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de suppression et à la portabilité de vos données, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez envoyer votre requête à [dpo@antargaz.com](mailto:dpo@antargaz.com). Vous bénéficiez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés.